



Calendrier prévisionnel 2023-24

dates et lieux de vos répétitions :

Reprise des répétitions : Samedi 16 septembre à l'EMCCE

Le matin de 9h30 à 11h45 et l'après-midi de 13h00 à 15h30

(apporter son pique-nique)

➤ Répétitions le samedi de 9h30 à 11h45

SEPTEMBRE 2023 →	16 (EMCCE) matin et après-midi & 30 (Gex école de m.)
OCTOBRE →	07 (Arpadi) & 14 (EMCCE)
NOVEMBRE →	11 (Arpadi) & 25 (Gex école de m.)
DECEMBRE →	09 (EMCCE) & 16 (Arpadi)
JANVIER 2024 →	13 (Gex école de m.) & 27 (EMCCE)
FEVRIER →	03 (Arpadi) & 10 (EMCCE)
MARS →	09 (Gex école de m.) & 23 (EMCCE)
AVRIL →	06 (Arpadi)
MAI →	04 (EMCCE) & 18* (Gex école de m.)
JUIN →	01 (Arpadi) & 15 (EMCCE) & 29 (Gex école de m.)

Orchestre à Cordes Evasion

Inter-écoles de musique du Pays de Gex :

Ecole de Musique de Gex - Maison de la Musique de Divonne-les-Bains
Académie de Musique ARPADI - Ecole de Musique de Chevry-Crozet-Echenevex

Adresses des écoles de musique :

- Gex école de musique : 81, rue de Gex la ville
- Arpadi Divonne place de l'église au-dessus de la poste
- EMCCE à Echenevex salle de la Chenaille route de la vie Chenaille
- Esplanade du lac Divonne-les-Bains

Remarques *Portes ouvertes Gex